

**DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE  
D'ENGLEFONTAINE**

**NOMBRES DE MEMBRES**

- Afférents au Conseil Municipal : 14
- Membres présents : 9 et 10 à 18h41
- Membres en exercice : 14
- Qui ont pris part à la délibération : 11

**Date de la convocation et d'affichage :**  
13/03/2024

**Séance du 13/03/2024 rattachée  
au Procès-Verbal**

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal d'ENGLEFONTAINE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes, sous la Présidence de Madame Sandra PLUCHART : Maire.

**PRESENTS** : Mesdames PLUCHART Sandra, LEMOINE Laëtitia, FONTAINE Valérie et BILOT Naïma (arrivée à 18h41), Messieurs LEGROUX, Christophe PAYAGE Sébastien, CARDOSO Dominique, POTTIE Jean-Pascal, BARBAY Daniel et GUILBAUT Bernard

**PROCURATIONS** :

Mme DUPUIS Charlotte à M LEGROUX Christophe  
M. ROBART Philippe à M. PAYAGE Sébastien

**ABSENTES** : Mme MARECHAL Claire, Mme RAVERDY Françoise

Secrétaire de séance : Mme FONTAINE Valérie

**1 - Adoption des procès-verbaux**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant qu'il convient d'approuver les procès-verbaux des Conseils municipaux du 21/12/2023 et du 16/02/2024,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré,

Approuve à l'UNANIMITE les procès-verbaux des Conseils municipaux du 21/12/2023 et du 16/02/2024,

Pour extrait certifié conforme

Le Maire  
Sandra PLUCHART